

VIII. Liste des servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites et sols pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières – (PM2)

Code	Commune	Désignation de l'ouvrage	date de l'acte
PM2	Royville	-	11/01/2013
PM2	Tôtes	Usage de type industriel ou	12/12/2022